

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE L'EURE

ARRÊTÉ N° 2025 – 29 – CONC

PORTANT RENOUVELLEMENT DE LA LISTE D'APTITUDE DU CONCOURS D'ACCÈS AU GRADE
D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'EURE

- Vu** le Code Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010, modifié, portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2011-605 du 30 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
Vu le décret n° 2011-789 du 28 juin 2011 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020 pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 modifié par le décret n° 2021-140 du 10 février 2021 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;
Vu l'arrêté 2024-18-CONC du 06 mai 2024 portant liste nominative des candidats admis au concours d'ETAPS - session 2024 ;
Vu l'arrêté 2024-32-CONC du 04 juillet 2025 portant renouvellement de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade d'ETAPS ;
Vu les demandes de réinscription parvenues au Centre de Gestion de l'Eure ;
Considérant qu'il convient de radier au 4 mai 2025 les lauréats de la session 2022 qui n'ont pas demandé leur réinscription sur la liste d'aptitude ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude d'accès au grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives, mise à jour au 31 juillet 2025, est constituée des lauréats de la session 2024 ainsi que de ceux des précédentes sessions remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte 17 noms.

Sont inscrits sur la liste nominative, dressée par ordre alphabétique, les candidats ci-dessous cités :

NOM	Prénom du candidat
BUSIN	Clémence
CLÉMENT	Arnaud
COLLET	Lenaïc
DAGNEAUX	François
DENIS	Hugo
DULAC	Mattéo
GUILLAUME	Régis
JOYEZ	Delphine
LECAPLAIN	Kevin
LEGOUIX	Juliette
MESLIN	Arnaud

NOM	Prénom du candidat
MONTAZ-ROSSET	Marlène
PAGAY	François
ROGER	Olivier
SICOT	Julien
SOUILLAT	Corentin
TONNELÉ	Charlène

ARTICLE 2 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen : 53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen - Téléphone : 02 32 08 12 70, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de l'EURE.

FAIT A ÉVREUX, le 31 juillet 2025
Le Président



Pascal LEHONGRE

